

COURS DU PARCOURS DROIT 2020-2021

Semestre 1 :

Lundi :

9h-11h : Droit institutionnel de l'Union Européenne (Florian Couveinhes Matsumoto)

11h15-13h15 : Droit du travail (Ani Minasian)

13h-16h30: méthodologie du Droit comparé (cours de M1) (Jean-Louis Halpérin)

17h-19h : Droit américain (Paul Langlois)

Mardi :

9h-12h : introduction au Droit public (Jean-Louis Halpérin)

9h-11h : Philosophie du Droit/Théorie du Droit international (cours de M2) (Florian Couveinhes Matsumoto)

13h30-15h30 : Droit international (Raphaëlle Nollez-Goldbach)

15h45-17h45 : méthodologie juridique (Annette de Moura)

Par ailleurs :

15h-17h : Histoire de la dogmatique juridique à Paris Nanterre (cours de M2) (Jean-Louis Halpérin)

Vendredi :

10h-12h : histoire des juristes et de l'enseignement du Droit (Jean-Louis Halpérin)

9h-11h30 : négociations internationales (Raphaëlle Nollez-Goldbach)

Semestre 2 :

Lundi :

9h-12h : introduction au Droit privé (Jean-Louis Halpérin)

14h-16h : histoire des idées juridiques (histoire des théories de l'État et du Droit international) (Florian Couveinhes Matsumoto)

14h-16h : les droits fondamentaux en question en France (Jean-Louis Halpérin)

17h-19h : Droit américain (Paul Langlois)

Mardi :

11h15-13h15 : Droit constitutionnel (Florian Couveinhes Matsumoto)

Par ailleurs :

14h-16h : Histoire de la justice à Paris 1 (cours de M2) (Jean-Louis Halpérin)

Mercredi :

11h-13h : contentieux public (Julien Padovani)

Vendredi :

10h-12h : histoire des juristes et de l'enseignement du Droit (Jean-Louis Halpérin)

9h-12h : actualité internationale (Raphaëlle Nollez-Goldbach)

NB : en première année du Parcours Droit, les cours soulignés de manière continue sont obligatoires, et les cours soulignés en pointillés facultatifs (mais accessibles dès cette année). Les autres cours sont conseillés pour les années suivantes.